

Notice d'utilisation du système sécurité balles « ORENGE »



Constructeur depuis 1790

Depuis plus de 230 ans, nous sommes au service des agriculteurs et nous restons à leur écoute.

Un savoir-faire et une expérience inégalée

Grâce à notre constante évolution, nous avons pu répondre aux besoins des agriculteurs et rester dans l'air du temps.



550 Route de Bolbec – 76210 RAFFETOT
Tél : 02-35-31-80-11
Mail : contact@ac-orenge.com



Société : ÉTABLISSEMENTS ORENGE

550 route de Bolbec

76210 Raffetot

Tel : 02.35.31.80.11

Mail : contact@ac-orange.com

2 – CONDITION DE GARANTIE

Notre société garantit le matériel vendu contre tout défaut de matière ou de fabrication et ce pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison ou de l'enlèvement des marchandises.

Les interventions au titre de cette garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger cette durée. Au titre de la garantie, le vendeur ne sera tenu que du remplacement sans frais, des marchandises reconnues défectueuses par nos services techniques, sans que l'acheteur puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelques causes que ce soit. Les frais de main d'œuvre restent à la charge de l'acheteur.

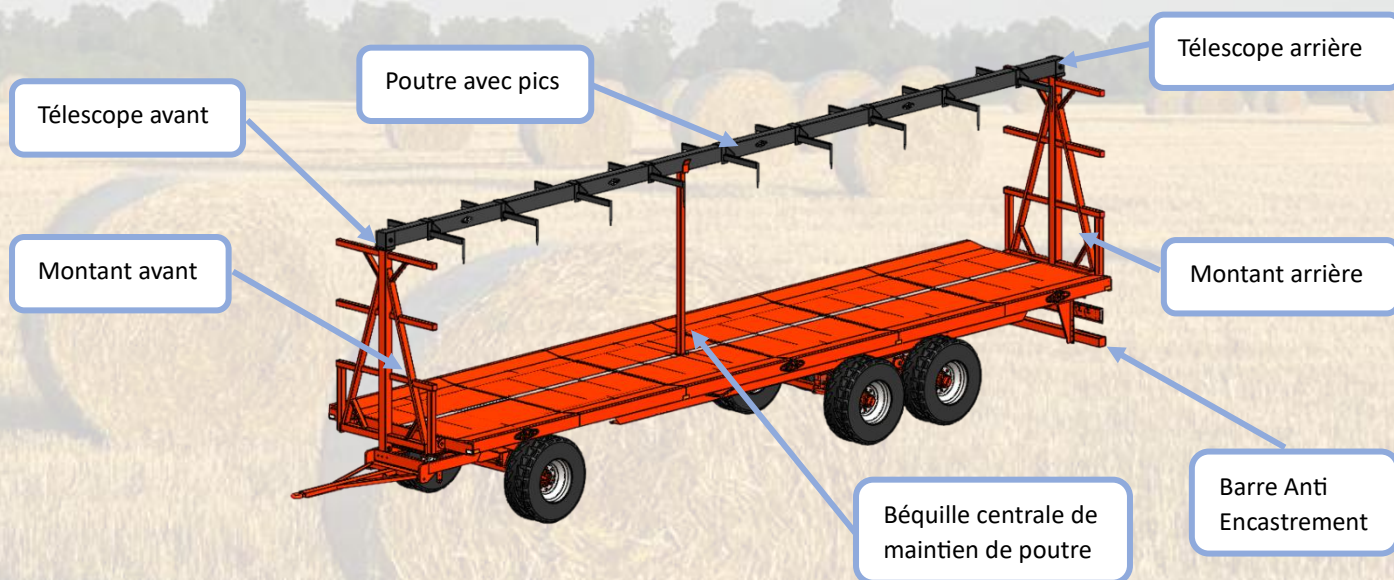
Cette garantie ne sera pas due en cas de défectuosité provoquée par une utilisation anormale du matériel, un mauvais entretien, une mauvaise réparation effectuée par l'acheteur ou une modification du matériel non prévue ni spécifiée par notre société.

En cas de non-conformité, vices apparents, les contestations doivent être formulés par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit jours suivants la date de livraison ou de l'enlèvement.

Lorsque, après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effective constaté par notre société, l'acheteur ne pourra lui demander que le remplacement des articles non-conforme et/ou le complément. L'acheteur ne pourra prétendre à aucune indemnité ni résolution de la commande.

La réception sans réserve des produits commandés par l'acheteur couvre tout vice apparent et/ou manquant.

3 – PRÉSENTATION DU SYSTEME SECURITE BALLES



Objectif du système sécurité balles :

Le système sécurité balles « **ORENGE** » est conçue pour transporter des balles de tout type d'une exploitation agricole ainsi que des paloxs.

Caractéristiques principales du système sécurité balles :

A – Mécaniques

Le système sécurité balles est adaptable sur les remorques linières 18 tonnes et 21 tonnes « **ORENGE** », ainsi que sur les remorques semi – porté 18 tonnes et 32 tonnes. Le système est également adaptable aux semi-remorques et aux remorques linières de toutes marque (après une étude pour l'adaptation sur mesure de ce dernier).

Le système sécurité balles « **ORENGE** » est constituée de 2 montants équipés de télescopes reliés par un vérin hydraulique d'une part et d'une poutre central équipé de pics pour venir pincer les balles ou de tubes pour venir en contact avec les palox.

L'énergie hydraulique est fournie **par deux flexibles hydrauliques équipés de valves entraînés par la pompe du tracteur.**

B – Masse

La masse à vide des remorques linières et des semis – portés est :

TYPE	Masse à vide (Kg)
ORL 180	4 680
ORL 220	9 060
ORSP 180	5 300
ORSP 320	7 000

C – Utilisation

Le système sécurité balles « **ORENGE** » est conçue pour transporter des balles de tout type d'une exploitation agricole ainsi que des palox en respectant les charges limitées ci – après.

D – Charge limite

Les remorques linières et semis – portés sont prévue pour transporter une charge de :

TYPE	Charge utile (Kg)
ORL 180	18 000
ORL 220	21 000
ORSP 180	18 000
ORSP 320	25 000

F – Vitesse routière

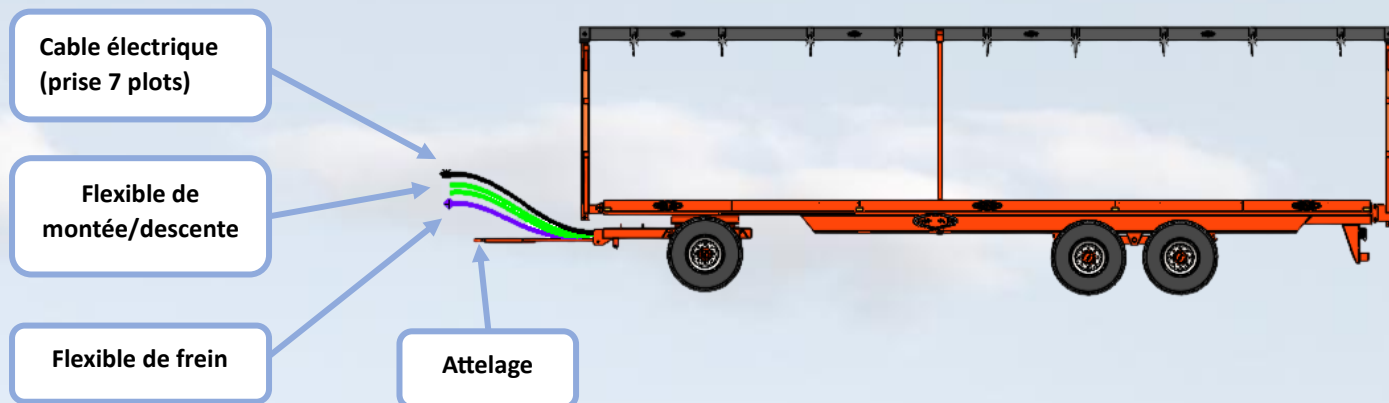
La vitesse autorisée sur route ouverte est de 25 Km/h avec un système de freinage hydraulique et 40 Km/h pour un système de freinage pneumatique.

G – Puissance du tracteur

ORL 180 et 220 : Puissance = 130 Ch
 ORSP 180 : Puissance = 130 Ch
 ORSP 320 : Puissance = 180 Ch

4 – Liaison des remorques avec l'extérieur

Schéma de la remorque linière :



NOTICE D'INSTRUCTIONS

Pour la mise en service, l'utilisation et l'entretien d'un système sécurité balles « **ORENGE** »

A – Conditions prévues d'utilisation

Le système sécurité balles « **ORENGE** » est exclusivement destinée à être utilisée pour des travaux agricoles courants.

Tout autre usage est considéré comme contraire à l'utilisation normale et donc proscrit.

Nous consulter dans les cas contraires pour de plus amples informations.

B – Qualification de l'opérateur

Le système sécurité balles « **ORENGE** » doit être utilisée, entretenue et réparée uniquement par des personnes qui en connaissent les modes opératoires de sécurité correspondante.

Avant d'utiliser votre remorque, familiarisez-vous avec toutes les commandes et son utilisation correcte.

C – Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Respecter l'ensemble des prescriptions d'installations, de fonctionnement, de réglages, de maintenance et de réparation contenues dans cette notice.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange et des accessoires conformes aux préconisations du fabricant.

Ne modifiez pas vous-même et ne faites pas modifier par une autre personne votre machine et ses accessoires (**caractéristique mécanique, électrique, hydraulique, pneumatiques**), sans demander au préalable l'accord écrit de votre fabricant.

Le non-respect de ces règles peut rendre votre remorque dangereuse. En cas de dégâts ou de blessure, la responsabilité du fabricant sera entièrement déchargée.

5 – CONDITIONS DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Avant de passer aux instructions de mise en route, il est indispensable de vous donner certains conseils de **PRUDENCE** pour l'emploi de votre remorque.

Éviter à tout prix les risques d'accident en suivant les conseils de **SÉCURITÉ**.

De graves accidents sont malheureusement souvent à déplorer. En règle générale et primordialement : **NE JAMAIS GRAISSER, NETTOYER** ou essayer de réparer une machine en **MARCHE**.

Pour plus de sécurité, obligez-vous à arrêter le moteur du tracteur et enlever les clés de contact, freiner et caler la remorque avant toute intervention.

Surveillez notamment :

L'ÉTANCHÉITÉ DU CIRCUIT HYDRAULIQUE : Vérifier qu'il n'y a aucune fuite présente au niveau de tout flexibles hydrauliques, de la tuyauterie rigide ou des vérins.

LORS D'UN CHARGEMENT : Prendre toutes les précautions pour assurer la stabilité du véhicule.

LE GRAISSAGE : Graisser régulièrement les axes munis d'un graisseur afin de limiter l'usure prématurée des pièces du système.

A – Généralités

N'oubliez pas que la vigilance et la prudence sont les meilleurs atouts de votre sécurité.

Les réglementations et les règles de prévention contre les accidents et relatives à la sécurité, à la médecine du travail, à la protection de l'environnement et à la circulation routière doivent être observées à tout instant.

Assurez-vous qu'aucune personne et aucun obstacle ne se trouve à proximité de la machine avant sa mise en marche et pendant toute manœuvre.

Tenez les enfants éloignés en permanence de la machine.

Ne jamais transporter de passagers sur et dans la machine.

Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne peut être mise en route accidentellement.

Toutes les commandes à distance (corde, câbles, tringle, flexible, ...) doivent être positionnées aux endroits prévus pour qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manœuvre génératrice de risques d'accident ou de dégâts.

Avant toute utilisation, contrôler le serrage des vis, écrous et raccords. **Resserrez si nécessaire.**

Avant toute utilisation, après chaque réglage et entretien, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, et que leurs verrouillages sont enclenchés.

Ne portez pas de vêtements flottants, cheveux longs et libres et bijoux qui risqueraient d'être happés ou coincés par des éléments de la machine en mouvement.

Ne jamais approcher les mains, les bras ou les pieds des organes en mouvement, même à faible vitesse. Gardez vos distances vis-à-vis des éléments animés.

Lorsque vous entendez un bruit ou ressentez une vibration inhabituelle, arrêter la marche de la machine, chercher et éliminer la cause de l'incident avant de reprendre le travail. Faites appel à votre distributeur si nécessaire.

B – Avertissement/pictogramme

Les avertissements et pictogrammes apposés sur la machine fournissent des indications sur les

mesures de sécurité à observer strictement et contribuent à éviter des accidents.

Veiller à ce que les avertissements et pictogrammes restent propres et visibles en permanence. En cas de détérioration, demander des autocollants neufs à votre fabricant (ou distributeur).

En cas de réparation, veiller à ce que les pièces de rechange portent les mêmes autocollants que les pièces d'origine.

C – Travail avec la remorque

Respecter les charges maximales admissibles par la remorque.

Le conducteur du tracteur doit s'assurer qu'aucune personne ne se trouve dans la zone de chargement et de déchargement.

Il est interdit de surcharger la remorque.

L'usage d'équipements de protection de sécurité est recommandé.

D – Ligne électrique aérienne

Vérifier que le dégagement par rapport à la machine est suffisant dans les cas d'utilisation de la machine (**chargement par rapport aux fils électriques...**).

En cas de contact de la remorque avec une ligne électrique, arrêter immédiatement le déplacement de la machine, le moteur du tracteur et serrer son frein de parc.

Vérifier si vous pouvez, quitter votre position actuelle sans toucher les câbles électriques, puis sauter de votre position de manière qu'il n'y ait aucun contact simultané de votre corps avec la machine et le sol pendant votre dégagement.

Ne pas toucher la remorque jusqu'à ce que les lignes électriques soient mise hors tension. Pour toute personne qui approche la remorque, les avertir de ne pas toucher la machine et demander à ce que la ligne électrique soit mise hors tension.

6 – MAINTENANCE ET RÉPARATION

A – Généralités

Les opérations de maintenance et de réparation ne doivent être effectuées uniquement par des personnes qualifiées. Maintenir toujours la machine et ses accessoires en parfait état de fonctionnement. Veiller à la propreté des réservoirs d'huile et de carburant. Respecter les périodicités d'entretien.

B – Avant toute intervention

Arrêter le moteur, retirer la clé de contact ou débrancher la batterie. Mettre le levier de vitesse au point mort. Serrer le frein de parc du tracteur et de la remorque.

C – Opérations de soudure

Lors d'opérations de soudure sur la machine, débrancher la batterie du tracteur et protéger les tuyauteries (**caoutchouc en particulier**) afin d'éviter qu'elles ne soient détériorées par des projections incandescentes qui pourraient provoquer une perte d'huile, de fluide hydraulique, ...

E – Interventions électriques

Avant d'entreprendre des travaux sur l'installation électrique, débrancher la batterie du tracteur (ou la prise électrique si la remorque est attelée).

F – Interventions hydrauliques et/ou pneumatiques

Avant d'intervenir sur le circuit hydraulique, assurez-vous que l'installation n'est pas sous pression. Éliminer la pression avant de débrancher les conduites hydrauliques. Le réservoir pneumatique est un appareil à pression d'air comprimé.

Il est interdit de modifier son aspect extérieur par usinage, soudure, meulage, perçage ou tout autre moyen. Le réservoir pneumatique et sa fixation doivent être maintenus constamment en bon état. Toutes les précautions doivent être prises pour ne jamais dépasser la pression maximale admissible pour l'accumulateur de pression.

Après contrôle ou réglage, il ne doit présenter aucune fuite d'air. Avant de rétablir la pression dans les conduites hydrauliques et/ou pneumatiques, assurez-vous que tous les raccords sont serrés correctement.

G – Réparations

Éliminer ou faire éliminer toute panne susceptible de compromettre la sécurité. Réparer immédiatement toute fuite ou incident du circuit hydraulique et/ou pneumatique de la machine.

Ne chercher pas une fuite d'huile hydraulique et/ou pneumatique (**sous pression**) avec les doigts.

Les protecteurs et les verrous défectueux ou endommagés doivent être immédiatement remplacés. Aucun protecteur d'origine fixe ne doit être ôté ou modifié.

Les flexibles ne doivent pas provenir de tuyauteries qui ont déjà été utilisées dans un circuit. Les tuyauteries rigides ne doivent pas présenter aucune soudure. Lorsqu'une tuyauterie souple ou rigide est détériorée, elle doit être remplacée immédiatement.

Les réparations affectant les organes sous pression ou sous tension (**ressorts, accumulateurs, ...**) font appel à des procédures et à des outillages spécifiques. Elles ne doivent être effectuées que par une personne qualifiée.

1 – INSTALLATION DE LA REMORQUE LINIÈRE SUR LE TRACTEUR AGRICOLE

Pour que l'accrochage au tracteur se fasse dans de bonnes conditions la remorque linière doit être stockée sur un terrain horizontal et ferme.

La connexion des différents organes de service de la remorque s'effectue dans l'ordre suivant :

- A - Accrochage** du timon sur le piton d'attelage du tracteur et mise en place du système de verrouillage existant sur le tracteur.
- B - Mise en place** de la valve de freinage.
- C - Mise en place** de la prise européenne d'éclairage.

Après avoir connecter la remorque au tracteur :

- D - Brancher** les deux flexibles équipés de vannes d'arrêt permettent la montée et la descente du sécurité balles.
- E - Desserrer** le frein à main à l'aide de son levier et **accrocher la chaînette de sécurité** du frein à main au tracteur.

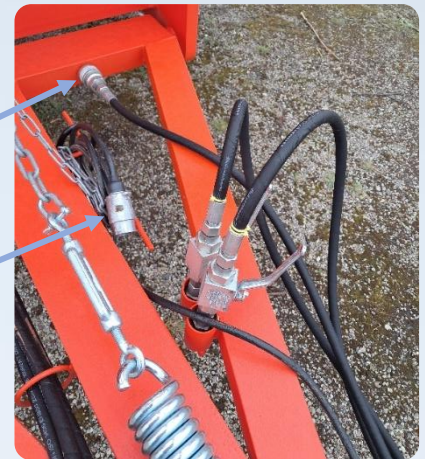


Flexibles pour déplacement vertical :

- **Montée :**
Collier simple
- **Descente :**
Collier double

Valve pour le freinage hydraulique

Câble d'alimentation électrique
(prise 7 plots)



2 – DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE LINIÈRE SUR LE TRACTEUR AGRICOLE

Pour que le décrochage au tracteur se fasse dans de bonnes conditions la remorque linière doit être décrochée sur un sol horizontal et ferme

S'assurer que :

- A – **La chaîne de sécurité** du levier de frein d'urgence est décrochée du tracteur et le frein à main est serré.
- B – **La valve de freinage** est déconnectée du tracteur.
- C – **La prise d'éclairage européenne** est déconnectée du tracteur.
- D – **La pression dans les flexibles hydraulique** connectée au tracteur est nulle (**le moteur du tracteur étant arrêté, manœuvrer dans les 2 sens la commande du distributeur hydraulique du tracteur pour décompresser**) avant de débrancher les flexibles.



3 – MISE EN MARCHÉ DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ BALLES POUR LA MONTÉE.

Une fois l'installation de la remorque linière effectuée, **actionner le levier de montée** du système sécurité balles pour lever la poutre à son point culminant.

- **NE PAS DÉPLACER LE MATÉRIEL QUAND LE MAT EST AU PLUS HAUT !!!**



4 – CHARGEMENT DES BALLES SUR LA REMORQUE LINIÈRE.

Le système sécurité balles est au point le plus haut, commencer le chargement de vos balles sur le plateau



5 – MISE EN MARCHÉ DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ BALLES POUR LA DÉCENTE.

La remorque linière est chargée, vous pouvez **actionner le levier de la descente** de la poutre, ainsi les pics présents sur la poutre viennent pincer et maintenir les balles lors du transport du champ au dépôt de déchargement.



6 – DÉCHARGEMENT ET REMISE EN APPUI DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ BALLES.

Pour effectuer le déchargement des balles, **actionner le levier pour la montée**. Arrivé en bout de course, vous pouvez décharger la remorque.

Une fois la remorque linière déchargée, **actionner le levier de descente** de la poutre et la mettre en appui sur la béquille centrale.



7 – GRAISSAGE DES ÉLÉMENTS

Avant l'utilisation, effectuer le graissage, si nécessaire à l'aide d'une pompe à graisse (*voir schéma de graissage ci-dessous*). Utiliser une graisse courante.

Graissage de l'axe de maintien entre les télescopes et les montants avant & arrière.



Graisseur de pivots des axes de lames de ressorts et du pivot d'articulation du tandem.



Graisseur de pivots des axes de lames de ressort du demi-tandem.



Graisseurs pour les billes autour du cercle (rond d'avant-train).



8 – OPTION (RALLONGE ARRIERE HYDRAULIQUE POUR L'AIDE AU CHARGEMENT)

1 – INSTALLATION DE LA REMORQUE LINIERE SUR LE TRACTEUR AGRICOLE

Pour que l'accrochage au tracteur se fasse dans de bonnes conditions la remorque linière doit être stockée sur un terrain horizontal et ferme.

La connexion des différents organes de service de la benne s'effectue dans l'ordre suivant :

- A - Accrochage du timon sur le piton d'attelage du tracteur et mise en place du système de verrouillage existant sur le tracteur.
- B - Mise en place de la valve de freinage.
- C - Mise en place de la prise européenne d'éclairage.

Après avoir connecter la benne au tracteur :

- D - Brancher les deux flexibles équipés de vannes d'arrêt permettent la montée et la descente du sécurité balles.
- E - Les deux autres flexibles permettent la sortie et la rentrée de la coulisse arrière
- F - Desserrer le frein à main à l'aide de son levier et **accrocher la chaînette de sécurité** du frein à main au tracteur.

Flexibles pour déplacement vertical

- **Montée :**
Simple vert
- **Descente**
Double vert



Flexibles pour la coulisse

- **Sortie**
Double jaune
- **Rentrée**
Simple jaune

Flexible pour les freins

Câble d'alimentation électrique



2 – DECROCHAGE DE LA REMORQUE LINIERE SUR LE TRACTEUR AGRICOLE

Pour que décrochage au tracteur se fasse dans de bonnes conditions la remorque linière doit être décrochée sur un sol horizontal et ferme

S'assurer que :

A – **La chaînette de sécurité** du levier de frein d'urgence est décrochée du tracteur et le frein à main est serré.

B – **La valve de freinage** est déconnectée du tracteur

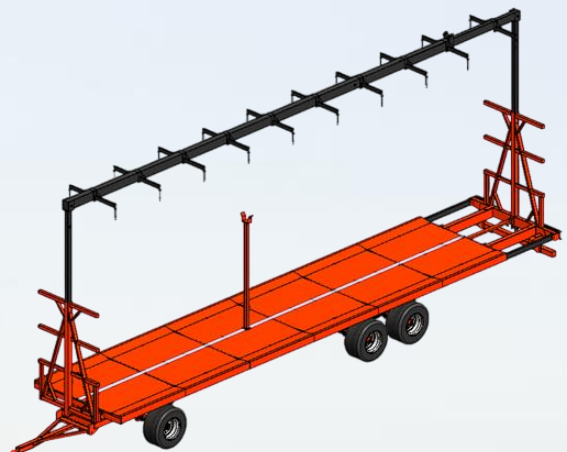
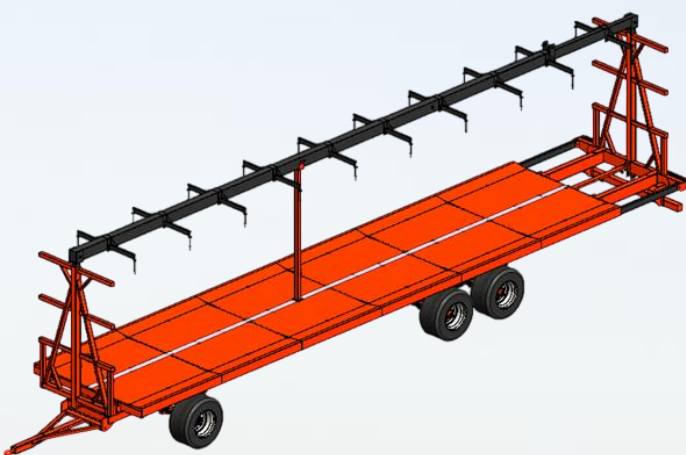
C – **La prise d'éclairage européenne** est déconnectée du tracteur.

D – **La pression dans les flexibles** hydraulique connectée au tracteur est nulle (le moteur du tracteur étant arrêté, manœuvrer dans les 2 sens la commande du distributeur hydraulique du tracteur pour décompresser) avant de débrancher les flexibles.

3 – MISE EN MARCHÉ DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ BALLES POUR LA MONTÉE.

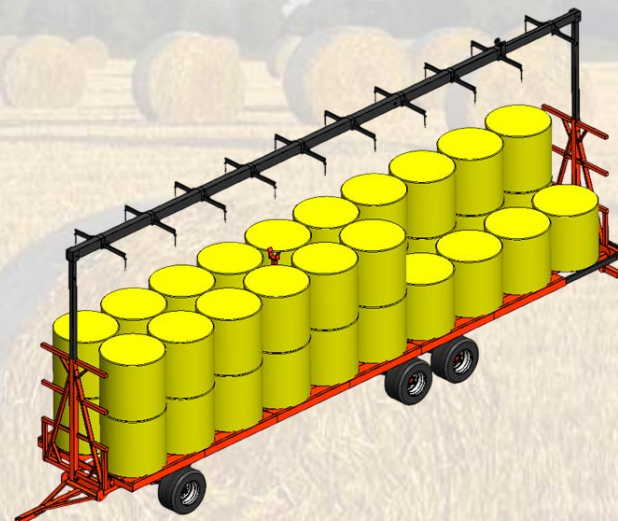
Une fois l'installation de la remorque linière effectuée, actionner le 1^{er} levier pour sortir la coulisse arrière, puis actionner le 2nd levier de montée du système sécurité balles pour lever la poutre à son point culminant.

○ **NE PAS DEPLACER LE MATERIEL QUAND LE MAT EST AU PLUS HAUT !!!**



4 – CHARGEMENT DES BALLES SUR LA REMORQUE LINIÈRE.

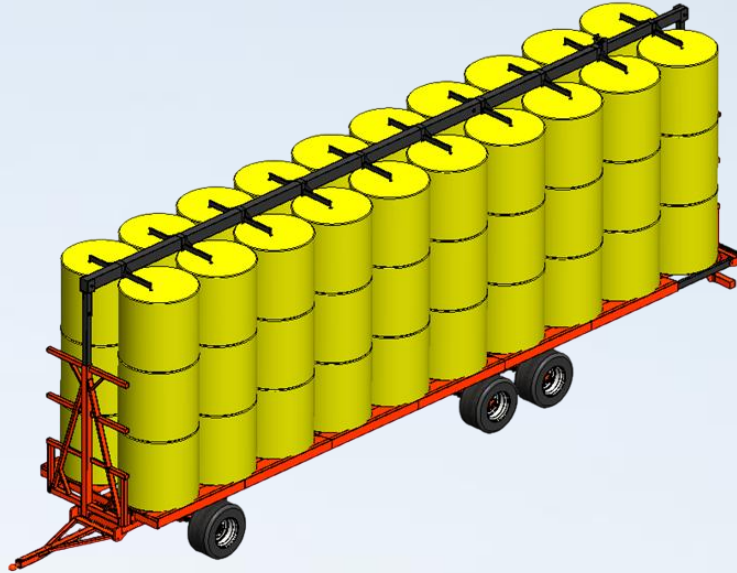
Le système sécurité balles est au point le plus haut et sa coulisse est sortie au maximum, commencer le chargement de vos balles sur le plateau



5 – MISE EN MARCHÉ DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ BALLES POUR LA DECENTE.

La remorque linière est chargée, vous pouvez actionner le levier pour rentrer la coulisse arrière jusqu'à la faire appuyer contre les balles. Ensuite actionner le 2nd levier de la descente de la poutre, ainsi les pics présents sur la poutre viennent pincer et maintenir les balles lors du transport du champs au dépôt de déchargement.

- **AJUSTER LA COULISSE ARRIERE SI NECESSAIRE SANS FORCER EN APPUI SUR LES BALLES ET SEULEMENT ENSUITE DESCENDRE LE SECURITE BALLES !**



6 – DECHARGEMENT ET REMISE EN APPUI DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ BALLES.

Pour effectuer le déchargement des balles le 1^{er} levier pour sortir la coulisse arrière, puis actionner le 2nd levier de montée du système sécurité balles pour lever la poutre a son point culminant. Arrivé en bout de course, vous pouvez décharger la remorque.

Une fois la remorque linière décharger, actionner le levier de descente de la poutre et la mettre en appui sur la béquille centrale.



REMARQUES

Précaution à prendre lors d'un chargement incomplet du chariot :

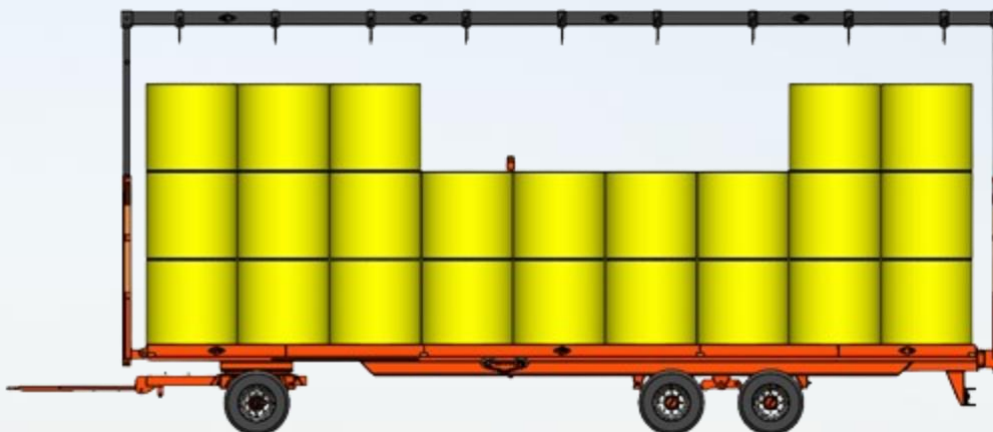
Chargement incorrect



Risque de déformation du montant et du télescope arrière.

Il est donc nécessaire d'ajuster son chargement comme ci-dessous :

Chargement correct



Aucun risque de déformation du montant et du télescope arrière.

Cas où il y a deux rangées



Lorsqu'il n'y a que deux hauteurs de balles :

Si le sécurité balles est en position, **actionner le levier de la descente** de la poutre, ainsi les pics présents sur celle-ci viendront pincer et maintenir les balles lors du transport du champ au dépôt de déchargement.